

## Probleme de sã©curitã© electrique.

## Par fabien12, le 25/04/2009 à 09:47

## Bonjour,

J'ai pris au 1er février un appartement en location. Appartement loué par l'intermédiaire d'une agence immobiliÃ"re .

Il s'agit d'un T1 bis de 50 m2 avec balcon, cave et garage.

Or aujourd'hui au 25 avril je n'ai toujours pas  $\tilde{A}$  ma disposition on garage car l'agence n'est pas en mesure de me dire lequel est  $\tilde{A}f$  moi, la cave est encore remplie avec des affaires du propri $\tilde{A}$ ©taire m'obligeant a stoker les mienne sur le balcon qui est sujet au mauvais temps et en plus j'apprends que l'appartement n'est pas aux normes  $\tilde{A}$ ©lectriques en vigueur ; notamment car je n'ai pas de disjoncteur diff $\tilde{A}$ ©rentiel.

Aujourd'hui je ne comprend pas pourquoi je payerais des loyers pour un bien dont je n'ai pas l'usufruit int $\tilde{A}$ ©gral. Je songe m $\tilde{A}$ ame  $\tilde{A}$  me faire rembourser ceux d $\tilde{A}$ ©j $\tilde{A}$  vers $\tilde{A}$ ©s car les temps sont tr $\tilde{A}$ "s dur pour moi , et dans mon exp $\tilde{A}$ ©rience de vie on paye quand chaque parti rempli ses obligations, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Je songe même à quitter ce logement car ça me "saoule" ! Suis -je obligé de respecter le préavis de 3 mois dans ces conditions ?

Aujourd'hui j'aimerai trouver quelqu'un qui puisse m'orienter dans mes démarches afin de pouvoir faire bouger les choses . Par avance merci à ceux qui auront passé un peu de temps à lire ce post et à y répondre.

Fabien